

premières années de classe. Mais le peu de préparation de plusieurs titulaires et les conditions difficiles dans lesquelles se trouvent certaines écoles, rend l'application de cet excellent principe très difficile.

M. l'inspecteur Prémont demande à M. Toussaint de donner son opinion sur la question posée par M. Magnan. M. Prémont est d'avis qu'il importe de commencer le plus tôt possible l'enseignement de la géographie. Il parle en faveur de la cartographie, qui est la sanction pratique de l'étude théorique de la géographie.

M. Toussaint est d'avis que la branche la plus mal enseignée dans le pays, c'est la géographie. Suivant lui, on ne saurait commencer trop de bonne heure à inculquer dans l'esprit des enfants les premières notions de cette science indispensable. Une carte, un plan quelconque, les accidents du sol, etc., suffisent pour enseigner la géographie aux commençants. On ne doit se servir du livre de texte que lorsque les élèves savent lire couramment. Dans tout enseignement, d'ailleurs, la parole du maître doit précéder le manuel classique.

M. l'inspecteur Bouchard fait quelques remarques très judicieuses sur ce sujet. Toutes les branches du programme d'études, dit-il, devraient être enseignées à tous les enfants d'une école, ne pas exclure les petits. Dans son district d'inspection, les écoles où la géographie s'enseigne le mieux, ce sont celles qui sont dirigées par des anciens et anciennes élèves de l'école normale.

M. Magnan demande à la conférence s'il ne serait pas opportun de tenir la jeunesse des écoles au courant des changements qui s'opèrent graduellement dans l'orthographe d'un grand nombre de mots de la langue française. Pourquoi laisser croire aux élèves qu'orthographier certains mots à double consonne avec une seule est une faute de français, quand l'Académie elle-même admet tous les ans des modifications dans ce sens, etc ?

M. Lacasse dit que l'on ne saurait être jamais trop sévère dans la correction des dictées et des devoirs grammaticaux. C'est rendre un mauvais service aux élèves que de corriger leurs devoirs avec trop d'indulgence.

M. Magnan fait remarquer qu'il ne veut en aucune manière critiquer la sévérité, même la plus outrée, dans la correction des dictées et des devoirs. Il est tout simplement d'avis qu'il convient de ne pas laisser ignorer à la jeunesse canadienne les transformations qui s'opèrent dans l'orthographe française.

M. Lefèvre prend aussi part au débat.

M. Toussaint fut ensuite invité à dire quelques mots sur *l'Enseignement de l'histoire*. Le vénérable professeur entretint l'auditoire avec une verve toute juvénile pendant plusieurs minutes. Il démontra combien l'histoire de France et celle d'Angleterre, enseignées en même temps, offrent d'intérêt aux élèves et économisent le temps du maître. L'histoire de ces deux pays se ressemblent par plus d'un point : le point de départ est le même, les événements se côtoient, la civilisation pénètre dans ces contrées aux mêmes époques ; quand il y a des guerres, c'est la France qui se bat contre l'Angleterre ou l'Angleterre contre la France. Dès 1492 on ajoute à cet enseignement l'histoire du Canada. De cette manière rien n'est négligé et rien ne s'oublie.

En histoire, les détails infimes doivent être négligés.

Lorsque M. Toussaint eut terminé son entretien, M. Lacasse se leva et demanda à l'Association d'approuver l'idée ci-dessous exposée :

« Depuis longtemps il est question d'améliorer le sort des instituteurs ; tout le monde reconnaît qu'ils ne sont pas suffisamment rétribués pour la tâche si noble et si pénible qu'ils remplissent en instruisant la jeunesse. Plusieurs fois déjà les associations d'instituteurs ont discuté cette grave question, et